

- Compte rendu de réunion du bureau élargi - Lundi 13 septembre 2010

Présents :

Odile Gallais	Bart De Smet
Irène Baïche	Vincent Letellier
David Gaillard	Jeanine Letellier
Nicole Chaudet	Jean Suau
Chantal Roux	Manue Gayraud
Claire Pasco	Jean-Louis Demachy
Thierry Malige	

Excusés :

Alice Desfaudais
Gilles Gautrand

Ordre du jour

- Le local
- Le collectif ariégeois
- Les distributions de cet été
- La publicité de l'appam'AMAP
- Chez les producteurs
- Les statuts
- Questions diverses
- Calendrier

1- Le local

L'auberge de Rhodes nous est ouverte jusqu'à la distribution du jeudi 23 septembre incluse. Au delà, il faudra réintégrer la cuisine du Jeu de Mail, cela implique que tout notre matériel (cagettes, balances,...) ne doit pas rester sur place et que la confection des paniers au fur et à mesure de l'arrivée des amapiens risque de compliquer considérablement le déroulement de la distribution. L'engagement de M. Quèbre, adjoint au Développement Durable de la Ville de Pamiers s'est un peu estompé au sujet de la petite maison de la gare, les travaux à réaliser y seraient trop importants, cette piste pour notre local tombe donc à l'eau. En revanche il nous a été proposé la mise à disposition du local de l'ancien relais d'information touristique de Ramondé au nord de Pamiers face à la ZAC Gabriélat. David tentera d'entrer en contact avec M. Martinez des Services Techniques afin de visiter les lieux. Par ailleurs, il existe d'autres locaux autour du Jeu de Mail qui pourraient être libérées prochainement, Odile mettra à nouveau M. Quèbre à contribution par courrier pour connaître les éventuelles opportunités.

2- Le collectif ariégeois

Un collectif ariégeois regroupant les différentes associations de consomm'acteurs de l'Ariège existe de façon informelle (réunions avec la chambre d'agriculture, vide grenier gratuit...). Lors de la foire de Brie, nous avons constaté que l'appam'AMAP était exclu de ce collectif pour des raisons assez floues qui n'appartiennent qu'à JL Beroud et ignorées des autres associations. Pourtant, le discours très fédérateur des supports de communication utilisés colle pourtant parfaitement avec notre démarche et implique que toutes les associations, si différentes soient elles, apportent une réponse parmi d'autres à la problématique paysanne. Le collectif organise chaque année un vide grenier gratuit qui donne l'occasion aux représentants des différentes associations de se réunir et de discuter, il aura lieu cette année à Auzat dimanche 19 septembre. David et Claire assisteront à l'assemblée pour participer au débat collectif en espérant comprendre cette exclusion et reprendre notre pleine place au sein du collectif, place même si nous avons notre propre réseau.

3- Les distributions de l'été

Nous tenions à faire un petit point sur le déroulement des distributions de l'été et la gestion des absences des uns et des autres. Tout c'est bien passé dans l'ensemble à quelques oublis et 2 paniers redistribués près. A noter qu'il reste quelques places à prendre sur le dernier quart de la saison pour la responsabilité de la distribution des paniers de légumes.

4- La publicité de l'appam'AMAP

Nous avons mis en place l'année dernière et au printemps une action de communication autour de l'AMAP en créant des outils un peu plus séduisant (flyers, logo). Il ne semble encore pas avoir eu d'impact significatif de cette campagne de publicité sur nos adhésions. Nous proposons pour l'année prochaine de participer à plus de manifestations pour nous faire connaître et ramener de nouveaux adhérents puisque la plupart de nos producteurs attendent encore des contrats en plus pour atteindre leurs objectifs.

5- Chez les producteurs

- Séverine et Irène sont allées visiter un élevage de brebis à Molandier. L'exploitation regroupe deux activités ovines, un troupeau de 100 brebis destinées à produire de la viande « label rouge » et 30 lacaunaises produisant du lait transformé en fromage. Les brebis évoluent sur des pâturages naturels, elles se nourrissent de fourrage non bio l'hiver, elles suivent le programme de suivie médical et de vaccination conventionnel. L'objectif à terme pour cette éleveuse est de faire l'acquisition de terres supplémentaires pour y cultiver une alimentation bio, elle cherche par ailleurs de nouvelle filière de vente plus directe d'où son intérêt pour les AMAP. Nous poursuivons notre démarche qui consiste à ne pas s'engager dans d'autres partenariats afin de réserver notre temps et notre énergie aux nos producteurs. Il est cependant toujours enrichissant d'aller à la rencontre de ces agriculteurs et éleveurs qui cherchent à sortir du circuit traditionnel de vente. Nous pouvons aussi leur conseiller de créer eux-mêmes leur propre groupement de consomm'acteurs pouvant offrir un soutien financier dans une démarche de conversion vers le bio.
- Une première journée d'évacuation du fumier de la chèvrerie de Marc et Audrey a eu lieu le 12 septembre, il reste encore beaucoup de travail donc une autre journée sera organisée, Odile a mis en ligne un sondage Doodle pour connaître les disponibilités de chacun.
- Jean fait porte ouverte aux vergers de Ressègue le samedi 18 septembre à partir de 14h00, d'autres AMAP toulousaines notamment seront présentes.
- Le troupeau de brebis de Bart à été victime d'une attaque de chien la semaine dernière, les dégâts sont assez importants. Plusieurs bêtes ont été tuées et les autres sont en état de stress ce qui peut représenter un risque pour les brebis qui attendent des agneaux. Le propriétaire du chien n'est pas assuré et cela engendrera probablement une perte sèche pour l'exploitation. Cet événement compromet une partie de la distribution prochaine et Bart nous sollicite notre avis pour adopter une démarche la plus juste possible. Nous rappelons que la charte des AMAP nous engage soutenir le producteur en cas de coup dur (le cas s'était produit au printemps avec les inondations des terres de Gilles). Les prochains colis seront donc naturellement réduits afin que chacun se rende solidaire.

6- Les statuts

Nos statuts datent de la création de l'AMAP par Alice, Céline et Candice, il y a maintenant 4 ans. L'association à l'époque se résumait à un partenariat avec une poignée de familles et Bart et Marie Catherine (notre ex maraichère). L'association compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents et une dizaine de producteurs. Une petite mise à jour s'imposait pour mettre de l'ordre notamment dans la notion d'AMAP, notre association étant devenue un regroupement de plusieurs AMAP (une par producteur) si nous voulons être en accord avec le concept émis par le réseau. Nous essayons également de recadrer dans cette nouvelle version, le rôle de chacun, qu'il soit simple adhérent, membre du bureau ou du CA.

7- Questions diverses

- A quoi sert notre cotisation au réseau Amap Midi Pyrénées ? La cotisation actuelle est de 15 euros par an et par adhérent. Elle permet entre autres de rémunérer un mi-temps, de payer un loyer, de nous assurer sur nos lieux de distribution et lors des manifestations auxquelles nous participons et de nous proposer une assistance juridique en cas de litige.

8- Calendrier

- Prochain CA : le lundi 4 octobre à 20h30, il s'agira de finaliser les nouveaux et statuts, et parler du montant de la cotisation.
- Prochaine AG : le vendredi 5 novembre à 20h00 à la maison des associations